

## Les vœux du maire : un bilan riche et des projets à venir



Les vœux du maire : un bilan riche et des projets à venir

**Vendredi 10 janvier, le conseil municipal de St Paul de Baïse et son maire Philippe Andrieu ont souhaité les vœux à leurs administrés.**

Après les avoir remerciés pour leur forte présence, le maire a accueilli avec grand plaisir les représentants de la brigade de gendarmerie de Vic, Barbara Neto, présidente de d'Artagnan en Fezensac et Benoît Desenlis, conseiller départemental.

Avant de faire le bilan de 2024 et de citer les projets à venir, il a souhaité que tous les présents aient une pensée pour Jacques Beyrie disparu trop tôt le 11 novembre dernier.

**En 2024**, la salle des fêtes a été le maillon essentiel de la vie sociale locale. Utilisée en moyenne un week-end sur trois depuis le post Covid, le premier juin, la commune a fêté le centenaire de l'ancienne gare inaugurée le premier juin 1924, devenue depuis salle des fêtes. Une corvée réunissant les élus et les différentes associations a permis de repeindre son intérieur en mai dernier. Durant l'été, deux mariages y ont été célébrés.

Différents travaux routiers ont été réalisés pour un montant de 34 000 € ht. 2024 a également vu la mise en place de l'adressage et la fin de la pose de la fibre. Le maire a remercié M.Desenlis pour ses différentes aides lors de la mise en place de l'adressage ou de la fibre.

**En 2025**, le relevage de sépultures abandonnées en terrain commun pourra débuter. La salle des fêtes bénéficiera de volets neufs et de protections de bords de toits en aluminium. Les fenêtres seront repeintes à l'église. La réfection de la mairie par une nouvelle isolation, le changement des huisseries et du mode de chauffage s'effectuera également.

Après avoir remercié Madame Latour, secrétaire, les présidents des associations locales et leurs bénévoles pour le travail effectué, le maire a donné la parole aux élus invités.

Madame Neto a présenté certaines actions réalisées par la communauté de commune comme le transport à la demande (TAD), le renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG), la mise en place du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ou encore le portage de repas à domicile.

Monsieur Desenlis a lui décrit les différents domaines dans lesquels intervient le Conseil Départemental et précisé qu'il aiderait les communes en tant que vice-président de la communauté de communes pour la mise en place d'ici la fin de l'année du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Après les différents vœux formulés, tout ce monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié pour bien débuter cette nouvelle année.